

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

BUREAU SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 20 MAI 2026 À 18 h 30

Nombre de délégués : 34

Date de la convocation et
d'affichage : 13 mai 2026

Présents à la séance : 27

L'an deux mille vingt six, le vingt mai à 18 h 30, le Bureau Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Maison du Parc, à BEUVRY, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 13 mai 2026.

Etaient présents :

GOUILLART Pascale (Allouagne), CARRE Nicolas (Auchel), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), BENTIVEGNA Jérémy (Béthune), KWARTNIK Pierre (Béthune), DENIS Charline (Beuvry), MASSART Yvon (Chocques), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), MULLET Rosemonde (Ecquedecques), VASSEUR Marc (Essars), DUBOIS Bruno (Festubert), PEREIRA Fabrice (Fouquereuil), WERSINGER Agathe (Fouquières-lez-Béthune), HERNU Julien (Gonnehem), LEGRAS Louissette (Gosnay), DESCAMPS Nicolas (Hersin-Coupigny), LEFEBVRE Cédric (Hesdigneul-les-Béthune), JOMBART Simon (Hinges), BERTIER Jacky (Labeuvrière), COQUERELLE Alain (Labourse), MOULIN Jérôme (Lapugnoy), MARCELLAK Serge (Noeux-les-Mines), HERNU Stéphane (Oblinghem), HAPPIETTE Jean (Sains-en-Gohelle), JURCZYK Jean-François (Vaudricourt), LEGRAND Gisèle (Verquigneul), BAUVAIS-TASSEZ Sylvie (Verquin)

Ont donné pouvoir :

GAROT Line donne pouvoir à MULLET Rosemonde

Etaient Absents Excusés :

BECU Pascal, ROBBE Jérémy, MESUREUR Alexandra, DUCLOY Nadine, MORIEN Patrick, DAGBERT Julien

Madame Pascale GOUILLART, délégué(e) de la commune de Allouagne, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

1) PERSONNEL - DESIGNATION DU DELEGUE REPRESENTANT LES ELUS AU CNAS

Rapporteur : Rosemonde MULLET

Suite au renouvellement du Comité Syndical du SIVOM de la Communauté du Béthunois, le Bureau Syndical est invité à procéder à la désignation du nouveau représentant des élus au Comité National d'Action Social (CNAS).

Elue Madame Rosemonde MULLET

Vu pour être affiché et publié le 22 mai 2026 conformément aux prescriptions des articles L.5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales.